



PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Communiqué de Presse

Paul JEANNETEAU dépose une proposition de loi visant à soutenir les PME innovantes.

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, vient de déposer sur le Bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi relative à la création de conseils scientifiques au sein des petites et moyennes entreprises innovantes.

Aujourd'hui, les sociétés anonymes disposent en France d'un conseil d'administration au sein duquel se trouvent des administrateurs non salariés de l'entreprise. Ces derniers peuvent recevoir des « jetons de présence » qui ne sont ni imposables, ni soumis à charges, ce qui permet à la S.A. de disposer de conseillers dont les compétences sont très utiles lors des décisions importantes de l'entreprise.

Sur le même principe, Paul JEANNETEAU souhaite proposer à ses collègues l'adoption de ce système pour les PME technologiques qui pourraient réunir un « conseil scientifique » au sein duquel elles nommeraient des « administrateurs-conseillers scientifiques », chercheurs, ingénieurs ou enseignants.

En contrepartie de leur observations et conseils, ces derniers pourraient disposer alors de jetons de présence destinés à leurs unités de recherche.